



***Votre semaine au Golf de Royan N° 483  
Semaine du 26 janvier au 1er février***

**Chers Golfeurs,**

**Après la période difficile qui vient de s'écouler,  
nous vous adressons plus que jamais nos meilleurs voeux pour  
l'année 2021.**

**Ouverture de l'accueil : 8h30 / 17h30**

**ATTENTION**

**Avec les conditions météorologiques de la période hivernale nous  
vous demandons d'être particulièrement attentifs aux  
recommandations qui pourraient vous être faites concernant le  
parcours et les zones de jeu et de les respecter.  
Avant de vous déplacer, nous vous encourageons à consulter le site  
internet ([cliquez ici](#)) ou de téléphoner à l'accueil du golf 05 46 23 16  
24 pour avoir les informations sur les ouvertures et les accès aux  
parcours.**

**Depuis le Mardi 29 décembre, les départs officiels se font tous du 10  
(en raison des conditions climatiques), que vous fassiez 9 ou 18  
trous. Seuls les joueurs faisant 18 trous continueront au n°1 après.  
Par internet, vous faites vos réservations  
du 1 (en sachant que vous partirez du 10 en arrivant).**

Nous vous rappelons qu'à cette période de l'année les gelées sont fréquentes  
et que les départs pris tôt le matin sont susceptibles d'être décalés voire  
annulés.

Petit rappel à nos membres : Les cotisations acquittées au Golf de Royan sont  
valables du 1er janvier au 31 décembre.

Merci de penser à vous acquitter de votre abonnement dès votre première  
partie de l'année ou de signaler à l'accueil votre souhait de renouveler votre  
cotisation, afin de nous permettre de travailler sur nos orientations budgétaires  
2021.

Les joueurs qui effectuent des parties au mois de janvier  
ont jusqu'au 31 janvier pour régler leur abonnement.

Nous vous rappelons également que, comme chaque année, pour toute  
cotisation réglée avant le 31 janvier, la Régie du Golf de Royan vous offre 2  
green-fees pour inviter vos amis. (Une même personne ne peut se faire inviter  
que 2 fois dans une même année),.

la Régie du Golf de Royan vous offre également avec votre abonnement une  
carte Golfy Indigo

Pour une carte golfy platine vous bénéficiez d'un tarif de 80 € au lieu de 200 €  
(tarif non membre).

[pour en savoir plus sur les avantages golfy cliquez ici](#)

Pour les cotisants 2020 solidaires de la Covid 19 (les abonnés 2020 qui  
reprennent une cotisation en 2021) :

Il est à noter également que pour tous nos membres 2020 solidaires, qui  
reprennent un abonnement en 2021, ceux-ci auront un green fee "invité" de  
plus et un forfait de 12 seaux de balles pour le practice (valeur total entre 70 et  
100 € suivant la période pour l'invitation), pour un couple ce sera 2 "invités" et 2  
forfaits de 12 pour le couple (valeur entre 140 et 200 €).

*Les green-fees invitations sont utilisables sur la période d'abonnement et les  
green-fees "Covid" ne peuvent pas être utilisés sur les mois de juillet et août.*

**Travaux parcours**

L'équipe terrain continue l'élagage et les travaux sur les chemins  
ainsi que le nettoyage des dégâts de la tempête de ce week end



Suite aux annonces gouvernementales faites jeudi dernier, le comité Pitch & Putt a décidé de suspendre les compétitions jusqu'à nouvel ordre.

## Pro-Shop et C&C Golf



### Pro-shop

Profitez des soldes !  
Toutes les collections hiver à -40%  
Promos sur certaines balles.  
Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, il vous reste jusqu'à jeudi pour commander le pull équipe.  
*(attention, ne seront commandés que les produits réglés)*

### C&C Golf

Tout doit disparaître :  
Prêt à porter hiver, chaussures, des prix fixes sur Golfino, Footjoy, Adidas, Puma, Nike ... De 30€ à 60€  
Matériel 2020 et matériel démo à -50%



## Restaurant du Golf

**La vente à emporter les vendredis, samedis et dimanches midi continue !**

**Vous trouverez ci-dessous le choix de menu proposé pour le week-end du vendredi 29 - samedi 30 et dimanche 31 Janvier 2021**

**Merci de passer votre commande au plus tard jeudi avant 15h**

**Une fois que vous aurez choisi le menu, merci de nous indiquer :**  
- Votre nom  
- Le nombre de menu avec votre choix  
- Le jour où vous souhaitez venir chercher votre menu (retrait des commandes entre 11h30 et 13h00)

**Vous pouvez nous adresser votre commande par mail [green.ocean@orange.fr](mailto:green.ocean@orange.fr) ou par téléphone au 05.46.23.40.80 ou par messenger sur la page facebook du Restaurant du Golf de Royan**

**Bien évidemment, la vente à emporter se déroulera avec le respect des règles d'hygiène fixées par le gouvernement**

Vendredi 29 Samedi 30  
& Dimanche 31 Janvier 2021

## Menu 28€

Timbale de cagouilles au vin rouge

**Ou**

Velouté de Potiron, gingembre Curry, lait de  
Coco, Gambas en kadeïf

**\*\*\*\***

Lieu Jaune, jus d'arêtes crémé au caviar de  
harengs, fondue de poireaux et pommes de  
terre grenailles vapeur

**Ou**

Osso Bucco de Veau façon Marengo,  
Conchiglie rigate et petis légumes

**\*\*\*\***

Crêpes Suzette, Grand Marnier, segments  
d'oranges

**Ou**

Fondant au chocolat coeur framboise, crème  
anglaise Pistache

Côté Partenaires

CACHE CACHE

BONOB  
JEANS

minelli

BRÉAL

MORGAN  
MORGANDETTOI.COM

CALZEDONIA

#### **CACHE CACHE/BONOBO**

Jusqu'au 16/02 CACHE CACHE SOLDES jusqu'à -60% (voir conditions en magasin)

Jusqu'au 16/02 BONOBO SOLDES tout à -50% (voir conditions en magasin)

#### **BREAL**

Jusqu'au 16/02 SOLDES jusqu'à -60% et jusqu'au 02/02 -10% supplémentaires dès 2 articles soldés achetés (voir conditions en magasin)

#### **MORGAN**

Jusqu'au 16/02 SOLDES jusqu'à -60% +10% supplémentaires dès 2 articles soldés achetés (voir conditions en magasin)

#### **MINELLI**

Jusqu'au 16/02 SOLDES jusqu'à -60% + 10% supplémentaires dès 2 articles soldés achetés (voir conditions en magasin)

#### **CALZEDONIA**

Jusqu'au 16/02 SOLDES jusqu'à -50% sur une sélection d'article et une sélection de collant à 3€95 (voir conditions en magasin)

## Voeux de la FFGolf



Pour lire les voeux du nouveau président de la FFG, M. Pascal Grizot, [cliquez ici](#)

## Protocole sanitaire

Protocole sanitaire ffgolf au 28 novembre 2020  
Validé par la Commission Médicale ffgolf  
Protocole sanitaire renforcé pour la pratique du golf  
dans le contexte de l'épidémie de Covid-19  
Mise à jour au 28 novembre 2020

Suspension de l'annexe compétition et convivialité jusqu'à nouvel ordre  
**« Park and Play »**

#### **Règles générales au sein du golf :**

Distanciation physique et gestes barrières :

o 2 mètres en activité sportive

o 1 mètre en position statique

**o Le port du masque est obligatoire dans les zones intérieures, ainsi que sur les parkings et les accès aux parcours et practice.**

limiter les regroupements de plus de 10 personnes au même endroit au sein du golf en extérieur ;

Les joueurs devront réserver obligatoirement leur départ pour le parcours ainsi que pour les prestations d'enseignement en amont de leur venue.

Nous recommandons aux joueurs l'utilisation de l'application #TousAntiCovid.

Location de voiturette avec une personne par véhicule sauf pour les familles ou personnes vivant sous le même toit ou arrivées dans la même voiture au golf ;

Rappel des mesures de précaution et le règlement intérieur exceptionnel Covid-19 par le personnel du club.

Les parties seront composées de 4 joueurs maximum.

#### **Au sein du Club House :**

La banque d'accueil est ouverte sous condition de respecter les dispositifs barrières

Un accueil physique peut-être donc être organisé en respectant les mesures barrières et de distanciation tant vis-à-vis du personnel que des joueurs ;

Les zones « salon », « bar » et « restaurant » seront inaccessibles aux joueurs ;

La zone « Pro Shop / boutique » des clubs sera ouverte. Le même protocole que celui des commerces y sera appliqué (8 m<sup>2</sup> par individu et port du

masque).

Vestiaires & Caddy Master : possibilité d'accéder à son casier individuel en traversant les espaces collectifs et en respectant un espace de 8 m<sup>2</sup> entre individus ainsi que le port du masque. Les douches et les sèche-cheveux sont condamnés jusqu'à nouvel ordre.

Les sanitaires ne devront pas être communs pour les joueurs et le personnel.

#### ***Pour le practice :***

o Le port du masque est obligatoire dans les zones intérieures, ainsi que sur les parkings et les accès au parcours **et practice**.

Le practice est ouvert pour la pratique et l'enseignement en respectant le principe général de 2 mètres de distanciation entre les personnes ;

Les enseignants peuvent donner des cours à un ou plusieurs élèves (dans la limite d'un ratio de un enseignant pour un maximum de 9 élèves). Ils respectent les distances de sécurité et ne sont jamais à moins de 2 mètres de leurs élèves qu'ils ne touchent en aucun cas.

Les balles sont prises exclusivement avec des cartes individuelles prépayées ou avec des jetons désinfectés payés à l'accueil. Les joueurs doivent rapporter leurs seaux vides du practice au personnel en charge de désinfecter le seau à l'accueil.

#### ***Sur le parcours :***

Au départ du trou n°1, n°10 et à la sortie du 18 : mise à disposition de gel ou solution hydroalcoolique, affichage des mesures barrières et du règlement exceptionnel de circonstance ;

Les joueurs doivent rester éloignés les uns des autres en respectant une distanciation minimum de 2 mètres entre chaque joueur ;

Interdiction de manipuler les drapeaux, les râdeaux des bunkers, les piquets jusqu'à nouvel ordre ;

Les lave-balles et aires de nettoyage sont condamnés jusqu'à nouvel ordre ;

Aucun échange de matériel entre les joueurs ;

L'échange de cartes de scores entre les joueurs n'est pas autorisé ;

Les enseignants peuvent assurer une prestation d'enseignement sur le parcours tout en respectant les distances de sécurité indiquées précédemment ainsi que les règles de gestion de parcours définies préalablement.

Tous les joueurs sur la zone d'entraînement practice et green d'approches devront respecter les règles de distanciation sociale, le temps de ces procédures.

- les joueurs doivent rester à distance les uns des autres de 2 mètres.

- il sera interdit de se prêter du matériel.

- il est interdit de toucher les drapeaux.

- vous ne trouverez pas de râdeaux dans les bunkers, mais pourrez effacer vos traces grâce à votre club ou avec vos pieds en reculant.

- vous ne trouverez pas non plus de lave-balles sur le parcours

- il est interdit de toucher les piquets de distance (180, 135 mètres ou 80 mètres) mais également les piquets avec cordes ou encore piquets de zone à pénalités.

- les locations de voitures seront possibles dans la limite des disponibilités et qu'une personne par voiture sauf pour les familles ou personnes vivant sous le même toit ou arrivées dans la même voiture au golf

- les locations de chariots seront elles aussi possibles, les manches devront être ramenés à l'accueil pour être désinfectés entre chaque utilisation.

A la fin de la partie de 9 trous les joueurs devront quitter le parcours directement pour ne pas générer de regroupements.

**Ceci pour notre bien à tous et pour lutter contre la propagation du Covid-19.**

**Ces gestes s'ajoutent à ceux recommandés par les Pouvoirs Publics.**

**Merci de votre patience et de votre solidarité envers le golf et les joueurs passionnés de Royan**

# LES GESTES BARRIÈRES

de la pratique du golf / COVID-19  
à l'attention des joueurs - MISE À JOUR 28 NOV. 2020



**RESPECTATION DES GESTES BARRIÈRES**  
Le respect de la distanciation physique et des gestes barrières d'hygiène en toute circonstance dans l'espace de club.  
**LA DISTANCINATION SOCIALE EST OBLIGATOIRE.**



**HYGIÈNE**  
Le port de masque est obligatoire dans toutes les zones fréquentées par le personnel et les joueurs qui y résident. Son port est également obligatoire dans les zones vestiaires suivantes : parkings, accès au parcours et au practice.



**PROUSANTOURN**  
Le Météo.org est utilisé pour l'utilisation de l'application FFGOLF afin d'être informés et rassurés tous les jours.



**PROXIMITÉ**  
En toute zone, le flux de clients restant organisé et contrôlé sous la responsabilité de club.  
Ces règles sont édictées aux différents Bass de passage des joueurs afin de faciliter les regroupements de plus de 10 personnes.

## Club-house



**ACCUEIL, VESTIAIRES, CADDY MASTER ET PROSHOP**  
L'accès est ouvert. Le flux de joueurs est organisé sous la responsabilité du club.  
Les vestiaires et le caddy master sont accessibles en respectant un espace de 2m<sup>2</sup> entre les individus.  
Les douches et les bûches chimiques sont interdites jusqu'à nouvel ordre.  
Le Proshop est ouvert en respect de l'ordre de la vente des commandes.  
Le service est obligatoire dans toutes les zones.



**SAUN, BAR ET RESTAURANT**  
Ces services sont à l'attention du club ne sont pas accessibles aux joueurs jusqu'à nouvel ordre.



**RÉSERVATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE POUR ACCÉDER AU PARCOURS**  
Les joueurs doivent réserver auprès du club en amont de leur venue. Les parties sont composées de 4 joueurs maximum.

## Practice et zones d'entraînement



**ACCÈS**  
Sur décision du club, le practice et les zones d'entraînement sont ouverts. Ils sont accessibles notamment pour :  
• la pratique des joueurs et l'entretien;  
• l'entretien individuel ou collectif dans la limite de 4 élèves par enseignant;  
• l'accès d'un groupe scolaire et/ou d'un club de la région conformément aux protocoles sanitaires de l'établissement.



**EMPLACEMENTS D'ENTRAÎNEMENT**  
Les emplacements sont réservés pour respecter une distanciation minimum de 2 m entre 2 joueurs.



**SEUX DE BALLES**  
Les seux de balles sont accessibles avec des cartes individuelles prépayées ou des jetons dématérialisés achetés auprès du club. Les joueurs rapportent leurs seux vides au personnel du club en charge de la désinfection.

## Parcours



**TROU N°1, TROU N°10 & TROU N°18**  
Dû à l'hygiène, le tee est mis à disposition des joueurs et l'entretien des bûches chimiques est interdit jusqu'à nouvel ordre.



**VOTURETTES ET SHAGOTS**  
La location de voiturettes, de chariot et le prêt de matériel sont autorisés sous réserve de désinfection par le club avant et après chaque utilisation.  
Les voiturettes sont utilisées de manière individuelle ou collective uniquement pour les personnes d'un même foyer ou arrivées dans le même véhicule.



**MATÉRIEL**  
Chaque joueur utilise exclusivement son matériel personnel (clubs, balles...). Aucun échange de matériel entre les joueurs n'est permis. Les dispositifs de nettoyage des chaussures sont neutralisés.



**TRAPÈZES**  
Tous les trapèzes de clubs sont interdits. Les bogey traps sont réservés ou sont équipés d'un système de nettoyage de la balle sans contact.



**NÉCESSAIRES, MONÉTES ET MONÉTIÈRES**  
Les réseaux sont interdits des banques. Les joueurs ont l'interdiction de toucher les pièces de monnaie et les zones à pédales. Les réseaux et les machines à sous sont neutralisés.



**CARTES DE BONS**  
L'échange de cartes de bons entre les joueurs n'est pas autorisé.

## Enseignement



**COURS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS**  
Les enseignants peuvent assurer des prestations d'enseignement individuel, collectif dans la limite de 4 élèves par enseignant.



**DISTANCINATION**  
Les enseignants portent un masque ou un voile, il ne doit y avoir aucun contact physique entre un enseignant et ses élèves. Le principe de 2 mètres de distanciation est respecté à tout moment. Les enseignants peuvent enseigner sur le parcours dans le respect des distances de sécurité.



### En Bref à ROYAN:

#### **ACCUEIL DU GOLF ET PROSHOP**

L'accueil et le Proshop sont ouverts dans le respect des règles de distanciation sociale et des gestes barrières.

#### **VESTIAIRES**

Les vestiaires seront fermés durant cette période.

#### **RÉSERVATION PRÉALABLE POUR ACCÉDER AU PARCOURS**

Pour éviter tout regroupement de personnes, les joueurs doivent réserver leur heure de départ en amont de leur venue au golf et n'arriver au golf que 30 minutes avant leur départ et sur le tee du premier trou 5 minutes avant l'heure du départ.

#### **PROGRAMMATION DES PARTIES**

4 joueurs par partie sont admis. Le temps d'écart entre les parties est maintenu à 11 minutes.

#### **ACCÈS AU PRACTICE**

**le masque est obligatoire sur le practice et autour du Club lors des déplacements**

Sur les zones d'entraînement, une distance minimum de 2 mètres doit être respectée entre 2 joueurs.

#### **SEUX DE BALLES**

Les seux de balles sont à prendre vides à l'accueil et sont accessibles exclusivement avec des cartes individuelles pré-payées ou achetées auprès de l'accueil. Les joueurs rapportent leurs seux vides à l'accueil du club, en charge de les désinfecter.

### **COURS de golf**

**DISTANCIATION** : La distanciation minimum entre l'enseignant et l'élève est de 2 mètres et doit être respectée à tout moment. Il ne doit y avoir aucun contact physique entre l'enseignant et son élève. Les enseignants respectent la distanciation et l'ensemble des gestes barrières, le masque est obligatoire pour les enseignants.

### **VOITURETTES ET CHARIOTS**

Un seul joueur est autorisé par voiturette sauf pour les familles ou personnes vivant sous le même toit ou arrivées dans la même voiture au golf, qui est désinfectée avant et après utilisation. L'utilisation d'un chariot personnel est recommandée. La location de chariots reste possible et celui-ci sera désinfecté après chaque retour de parcours.

### **MATÉRIEL**

Chaque joueur utilise exclusivement son matériel personnel. Aucun échange de matériel entre les joueurs n'est permis.

### **TROU N°1, TROU N°10**

Du gel hydroalcoolique est mis à disposition des joueurs et l'affichage des mesures barrières ainsi que le règlement exceptionnel sont disponibles aux trous n°1, 10 .

### **DISTANCIATION AU COURS DES PARTIES**

Les joueurs doivent rester éloignés les uns des autres d'une distance minimum de 2 mètres.

### **DRAPEAUX**

il est interdit de toucher les drapeaux.

### **RÂTEAUX, PIQUETS ET ACCESSOIRES**

Les râteaux sont enlevés des bunkers. Les joueurs ont interdiction de toucher les piquets délimitant le parcours et les obstacles d'eau. Les lave-balles sont neutralisés.

**Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur GOLF DE ROYAN.**

[Se désinscrire](#)

© 2017 GOLF DE ROYAN